

La Croix-Rouge dans le monde

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **69 (1960)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA CROIX-ROUGE DANS LE MONDE

SECOURS EN AFRIQUE DU NORD

Nouvelle distribution de couvertures aux réfugiés

Le Comité central a accordé un subside de 45 000 francs, prélevé sur les parrainages et les dons avec affectation spéciale, à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge. Cette somme permettra de distribuer ces prochaines semaines des couvertures de laine aux réfugiés algériens en Tunisie et au Maroc.

*

L'AIDE DE LA SUISSE A AGADIR

Après le violent tremblement de terre qui a presque complètement détruit la ville et le port d'Agadir le 1^{er} mars 1960, la Croix-Rouge suisse, la Chaîne du Bonheur et le Secrétariat des Suisses à l'étranger de la Nouvelle société helvétique ont reçu des dons d'un montant total de 2 466 000 francs. Durant les premiers jours et les premières semaines qui suivirent la catastrophe, la Croix-Rouge suisse participa aux actions de secours d'urgence. Elle envoya une équipe pour soigner les blessés ainsi qu'une grande quantité de denrées alimentaires, de médicaments, de couvertures et de vêtements.

*

Construction d'un « quartier suisse »

Les fonds reçus devant également contribuer à la reconstruction de la ville, un groupe de travail formé de personnalités suisses et placé sous la présidence du chargé d'affaire de Suisse se constitua au Maroc et établit les plans de construction d'un « Quartier Suisse » dans le nouvel Agadir. Ce quartier doit comprendre 80 à 100 petites maisons d'habitation, huit à dix magasins et une maison pour les jeunes. Les loyers usuels versés par les habitants serviront à la constitution d'un fonds qui servira tant à l'entretien du « Quartier Suisse » qu'à la distribution de bourses d'études professionnelles pour de jeunes Marocains. Pour mener à bien ce projet, qui a reçu l'approbation des Autorités marocaines, on prélèvera 1 million et demi sur le produit des collectes. La direction des travaux de construction sera confiée à un architecte suisse établi à Agadir.

*

Participation à la construction d'un nouvel hôpital

La Croix-Rouge suisse s'associera en outre au projet international de construction d'un nouvel hôpital à Agadir prévu par la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge. Le montant réservé à cet effet s'élève à 500 000 francs.

*

Aide aux sinistrés suisses

Une aide particulière sera accordée aux Suisses dont une partie ont subi de très lourdes pertes. Après étude approfondie de chaque cas particulier, il a été décidé de consacrer 279 000 francs à cette action de secours. Cette somme comprendra les fonds qui ont été spécialement versés à cet effet et un montant mis à disposition

par la Chaîne du Bonheur. Les trois institutions, auxquelles ces sommes importantes avaient été confiées, saisissent cette occasion pour remercier chaleureusement tous les donateurs de leur générosité.

*

AU CHILI

Dans notre édition de juillet, nous avons relaté les premiers secours apportés aux victimes de la catastrophe de mai au Chili. Les dons remis à la Croix-Rouge suisse à l'intention des sinistrés chiliens se montaient, le 12 septembre, à 338 000 francs. Une somme de 60 000 francs avait été remise à la Ligue pour l'achat, au Chili même, de secours de première urgence, tandis que 20 000 francs étaient transmis à l'Ambassade de Suisse à Santiago en faveur de nos compatriotes sinistrés. La Croix-Rouge suisse a par ailleurs mis à disposition de la Ligue une somme de 10 000 francs provenant de son Fonds des catastrophes. Comme il a été paré aux besoins urgents, les fonds encore disponibles seront consacrés à une œuvre de reconstruction. *L'Ambassadeur de Suisse au Chili a soumis au Département politique fédéral, à l'intention de la Croix-Rouge suisse et de la Chaîne du Bonheur, des propositions qui prévoient la reconstruction d'écoles primaires dans les régions rurales ayant subi les plus grands dégâts. L'étude de ce projet se poursuit.*

*

ET EN INDE

Aide suisse aux victimes d'inondations en Inde

En août et septembre, de vastes régions de l'Inde ont été dévastées par des inondations. Selon des renseignements fournis par la Croix-Rouge indienne, plus de dix millions de personnes sont touchées par cette catastrophe. A la suite d'un appel lancé à fin septembre par la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge suisse a mis à la disposition de la Croix-Rouge indienne une somme de 50 000 francs pour l'achat de couvertures, de vêtements et de médicaments. Cette aide comprend une contribution de 40 000 francs du Conseil fédéral venant s'ajouter à une somme de 10 000 francs provenant de la Croix-Rouge suisse.

*

VISITEURS AFRICAINS

Visites de dirigeants croix-rouge du Libéria et du Congo

Du 8 au 10 août, la Croix-Rouge suisse a reçu la visite de M^{me} Ross, inspectrice scolaire au Libéria, qui prendra la direction de la Croix-Rouge de la Jeunesse dans son pays et qui a profité de son séjour en Suisse pour apprendre à connaître certains secteurs de notre activité. Le 1^{er} septembre, la Croix-Rouge suisse a accueilli à Berne M. François Silou, directeur du Ministère congolais de la Santé, accompagné de M. et M^{me} Léon Stouffs, de Léopoldville; qui ont créé la Croix-Rouge de la Jeunesse au Congo et accompli là une œuvre remarquable. Ils ont prié la Croix-Rouge suisse de les aider à développer la jeune société de Croix-Rouge congolaise.